

INFORMATIONS DIVERSES

ASSOCIATIONS

Le 12ème Festival du Conte aura lieu le 19 (Rieux), 20 (Latraper et Gensac

S/Gne) et 21 juillet programmation sur Lavelanet de Cges :

- 11h00 : Salle des fêtes (conte enfants de 4 à 10 ans),
- 16h00 : Bibliothèque (conférence avec Ludovic Souliman : le conte outil de parole),
- 18h00 : Apéritif conté offert
- 21h00 : Soirée contée avec Catherine Caillaud.
(Renseignements et réservations Mairie de Lavelanet de Cges)

Le Comité des Fêtes organisera la Fête Locale les 24.25.26 août.

FERMETURE BUREAUX MAIRIE :

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 12 au 19 août.

APPARTEMENTS MUNICIPAUX :

Les appartements situés au-dessus de la maison des Associations vont être à la location à partir du 1^{er} octobre. Pour tout renseignement veuillez-vous adresser à la Mairie au 05 61 87 63 23.

RESENCEMENT :

Il aura lieu du 15 janvier au 16 février 2019. Un agent recenseur passera durant cette période et vous pourrez faire votre déclaration en ligne sur un site dédié vous garantissant ainsi toute confidentialité.

CARNETS :

Naissance : GARNAVOT SARRAHY Martyn né le 13/01/2018, FAUROUX

Lenny le 23/01/2018, BLANC Marvin le 21/03/2018.

Mariage : FLAO Pascal avec COLOMAR Sylvie le 10/02/2018.

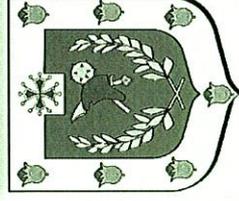
Décès : ANE Jean le 18/03/2018, BERNEDE Louis le 13/04/2018

BERGES Paulette le 12/04/2018, ABADIE Lucienne le 21/05/2018

Toutes nos félicitations aux parents des nouveau-nés et nos sincères condoléances aux familles des personnes décédées qui ont toute leur vie durant, vécu sur notre commune.

BULLETTIN MUNICIPAL n° 27

Mai - Juin 2018



MAIRIE DE LAVELANET DE COMMINGES

Téléphone : 05 61 87 63 23

E-Mail : mairie-lavelanet-de-comminges@wanadoo.fr

Site Internet : lavelanetdecomminges.fr

Page Facebook : Mairie de Lavelanet de Comminges

LES TRAVAUX D'ETE

Cette année 2018 voit l'aboutissement de nombreux projets et l'été ne nous laissera pas de répit. Les travaux sur le bâtiment de la Maison des Associations avec la création de 3 appartements à loyer modéré vont bientôt se terminer. Profitant des vacances scolaires, nous allons démarrer de gros travaux à l'école primaire : rénovation énergétique, volet sécurité, agrandissement de la cour et du préau, construction d'un City Park, câblage réseau internet. **L'ECOLE est le cœur de la vie d'un village.** Le rythme de scolarité des enfants entraîne une animation de notre village. On se croise, on se côtoie, on échange : c'est un lieu fort de vie sociale dans une commune.

Les enfants scolarisés dans notre village bénéficient d'activités variées, de sorties scolaires et de manifestations sportives et culturelles de qualité. Cette année les événements organisés par l'APE (nouvel an chinois, loto), par les professeurs des écoles (concert de flûtes) et soutenus financièrement par la commune et d'autres associations ont permis de financer le projet éducatif au PIC du MIDI.

L'effectif actuel est de 85 élèves. Cependant, nous sommes malmenés par les décisions d'Etat qui avait envisagé une mesure de blocage d'une classe pour la rentrée par rapport à des effectifs prévisionnels en baisse. Les écoles rurales sont victimes des mesures prises au profit des zones d'éducation prioritaire (un professeur des écoles pour 12 élèves de CP ou 12 élèves de CE1). La mobilisation des élus et des parents d'élèves a permis de conserver le poste. Les temps d'animations périscolaires (TAPS) se dérouleront toujours le jeudi après-midi. Les artisans se sont engagés à terminer les travaux avant la rentrée.

TRAVAUX DE RENOVATION A L'ECOLE

Une des priorités de la commune de Lavelanet de Comminges est d'œuvrer pour l'environnement. Nos pistes d'actions sont la rénovation énergétique, la mise en sécurité, l'accessibilité des bâtiments existants.

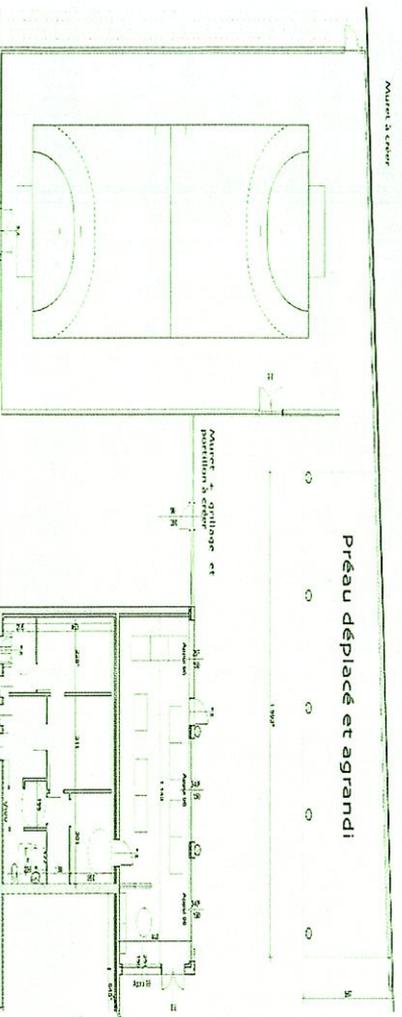
La mairie a déjà fait l'objet de cette rénovation et nous continuons avec l'école primaire. Les travaux sont les suivants : remplacement des menuiseries avec mise en place du double vitrage, remplacement de la chaudière fioul (énergie fossile et polluante) par un système de chauffage air/eau. Isolation de la toiture avec de la ouate de cellulose. Tout ceci permet d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des enfants et nous permet d'atteindre l'étiquette C et de réaliser de réelles économies d'énergies.

La mise en accessibilité portera sur la création d'un sanitaire PMR, la remise aux normes de la porte salle 2, la mise aux normes de l'escalier intérieur, le changement de l'escalier extérieur devenu trop dangereux, tant pour la surveillance des enfants que par son utilisation.

Deux nouveaux défis sont à relever pour l'école primaire :

La mise en sécurité des enfants suite à la mise en place des plans VIGIPRATE est essentielle. Les murs existants sont très bas et franchissables par une personne de l'extérieur, les portails sont bas et sans visiophone. Cela ne permet pas d'identifier les personnes entrant dans l'école aussi les travaux suivants vont être réalisés : rehausse des murs extérieurs, porte d'entrée avec visiophone, alarmes anti incendie et anti intrusion. Enfin, la création d'un portail sur la rue des Noisiers (coté terrain multisport) permettra la fuite des enfants en cas d'intrusion par la rue Joseph Caffarelli.

Le dernier dossier concerne l'utilisation de la parcelle achetée par la commune à proximité de l'école. Son aménagement consiste à l'agrandissement du préau et de la cour, la commune en profite pour créer un City Park nécessaire aujourd'hui aux activités sportives dans le cadre de l'école primaire. Cet aménagement prévoit également de laisser place à de futurs bâtiments : réfectoire et création de classes, qui deviendront nécessaire avec l'ouverture de zones en terrain à bâtir sur le PLU.



CONSEILS MUNICIPAUX

19/02/2018 : **ECOLE** : validation plan appel d'offres, validation offre architecte, mesure de blocage au primaire, point sur renouvellement poste CUI.

Retour CAP : Mise à disposition (adjoint administratif et adjoint technique) pour le SMEA31, Mise à disposition (adjoint technique) / Communauté des Communes du Volvestre. Compte Administratif, Point sur travaux appartements, Point sur le cimetière.

09/04/2018 : Vote compte administratif, Vote compte de gestion, Affectation du résultat, Budget primitif 2018 et vote des travaux, Adhésion Communauté de Commune du Volvestre au SIVOM SAGE, RIFSEEP, Point travaux appartements.

23/04/2018 : Visite de Mr SOUCASSE, nouveau chef de centre de Rieux, échange sur les divers moyens de secours, devis peinture appartement, analyse des offres marché école.

17/05/2018 : Devis complémentaires école, CDD pour employée école, inauguration bâtiments communaux.

ENVIRONNEMENT

DECHETS VERTS

Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin et l'entretenir sans gêner ses voisins nous vous rappelons les jours et heures auxquels il est permis d'utiliser des appareils bruyants : **du lundi au vendredi de 8h à 20 heures et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19 heures.**

Par ailleurs l'évacuation des déchets verts est possible sur les déchetteries du Volvestre (Carbone et Montesquieu) gratuitement. Vous pouvez obtenir à la mairie un macaron muni de votre carte grise et justificatif de domicile.

JOURNEE CITOYENNE

Notre nature (bords des fossés, village etc...) est polluée par de nombreux déchets. Nous organiserons pendant l'automne une matinée de nettoyage suivie d'une auberge espagnole.